

DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS du 11 avril 2024

Délibération N° : 2024 - 04 - 09

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 3 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 13 - votants : 15.

Membres en exercice :	Présents :	Votants :	Pour :	Contre : 0	Abstention : 0
	13	15	15		

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUERES, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Fabienne MADEC, Jérôme BOITE.

Absentes excusées : Valérie PAUL a donné pouvoir à Thierry MAGUERES.
Virginie MASSEY a donné pouvoir à David LE BORGNE.

Secrétaire de séance : Corentin PARENT.

Secrétaire de séance adjoint : Isabelle CREIGNOU (Secrétaire de mairie).

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 - Commune.

Il est donné lecture, en y apportant les détails nécessaires, du projet du Budget Primitif 2024, article par article, répertoriés en chapitre de la section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 868 574 euros.

S'en suit à la section d'investissement présentée par opération et qui s'équilibre à la somme de 1 1 55 726 euros.

Après cette présentation faite, le projet du budget primitif est mis au vote du conseil municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- APPROUVE le Budget primitif à l'unanimité.

Le Secrétaire de Séance,



Le Maire,
Bernard MICHEL

